



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 mars 2020

## Coronavirus : point de situation au 31 mars

*La réouverture de plusieurs marchés alimentaires sous conditions, Valence solidaire, le service minimum d'accueil élargi aux enfants des forces de l'ordre et des pompiers notamment, la mobilisation de la réserve sanitaire, la plateforme [jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr), le dispositif national de soutien médico-psychologique, la désinfection des zones à risque et plusieurs événements printaniers annulés*

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire à ce jour, mesures liées aux décisions du gouvernement et toujours susceptibles d'évoluer dans les heures et les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur [valence.fr](http://valence.fr).

### Réouverture de plusieurs marchés alimentaires à Valence

Désireuse de soutenir les producteurs locaux et d'encourager les Valentinois à manger sain et varié tout en maîtrisant les risques de propagation du coronavirus, la Ville de Valence a demandé et obtenu de la Préfecture de la Drôme une dérogation au décret ministériel d'interdiction des marchés alimentaires du 23 mars dernier.

A partir de ce jeudi 2 avril, les marchés alimentaires rouvrent donc sous certaines conditions, du lundi au vendredi, par quartier et le matin uniquement :

- Marché de la place Danton le lundi matin,
- Marché de Fontbarlettes le mardi matin,
- Marché de la place de la paix le mercredi matin,
- Marché de la place des Clercs le jeudi matin,
- Marché de la rue Faventines le vendredi matin.

Destinés aux producteurs essentiellement, ces marchés sont de taille modeste et très sécurisés avec un dispositif de bouclage et de filtrage pour limiter tout risque sanitaire :

- Encerclément physique des zones,
- Matérialisation d'une entrée et d'une sortie,
- Présence de la police municipale aux entrées et de placiers en sortie pour vérifier chaque attestation et s'assurer du nettoyage des mains de la clientèle à l'aide d'une solution hydro-alcoolique,
- Présence d'agents veillant au bon déroulement du marché dans son enceinte,

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

- Limitation à 15 personnes maximum dans l'enceinte des marchés via des appareils de comptage,
- A l'intérieur du marché : file d'attente, chemin d'accès et distances de sécurité matérialisés, une seule personne par foyer, pas d'embrassade ni de poignées de main, service effectué par les commerçants eux-mêmes.

Les Valentinois qui le souhaitent peuvent continuer à s'approvisionner auprès des producteurs locaux et des commerçants non-sédentaires listés par la Ville [sur son site](#).

## Solidarité : 24 000 foyers valentinois contactés via l'automate d'appel

Face à la crise sanitaire exceptionnelle traversée par le pays, Valence est solidaire.

En effet, une immense chaîne de solidarité s'est créée entre, d'une part, des personnes isolées, fragilisées ou souffrantes et, d'autre part, des personnes disponibles et volontaires pour leur venir en aide et soulager leur quotidien. A l'heure actuelle, la Ville compte près de 350 volontaires et de 200 personnes déjà aidées.

Hier, pour la 2<sup>e</sup> fois depuis le début du confinement, la Ville de Valence a appelé l'ensemble des foyers valentinois pour leur rappeler, via un message enregistré par le Maire lui-même, les consignes sanitaires et proposer une aide à celles et ceux qui en ont besoin.

Les Valentinois isolés et/ou vulnérables sont invités à contacter la Ville :

- par téléphone au numéro vert au 0800 26 00 00 de 9h à 12h et de 14h à 17h en semaine et de 9h à 12h le samedi
- par mail à [valence.solidaire@mairie-valence.fr](mailto:valence.solidaire@mairie-valence.fr)
- en remplissant le formulaire disponible sur la plateforme [Valence solidaire](#).

## Le service minimum d'accueil (SMA) élargi aux enfants des forces de l'ordre, des pompiers et du personnel préfectoral indispensable à la gestion de crise

Depuis le début du confinement, un SMA est mis en place par la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale, pour permettre aux personnels soignants de rester mobilisés.

Ce SMA est réparti en semaine entre les écoles Romain Rolland, Archimbaud maternelle et Seignobos maternelle.

Il est concentré sur cette dernière école les mercredis, week-ends et jours fériés.

A partir d'aujourd'hui, ce service est élargi aux enfants des forces de l'ordre, des pompiers et des personnels de préfecture nécessaires à la gestion de crise.

### Contacts

- SMA en semaine : 04 75 79 23 57 ou [periscolaire@mairie-valence.fr](mailto:periscolaire@mairie-valence.fr)
- SMA les mercredis, week-ends et jours fériés : 07 88 52 41 58
- SMA pour les enfants de moins de 3 ans : [directionfamilles@valenceromansagglo.fr](mailto:directionfamilles@valenceromansagglo.fr).

En savoir plus sur ces différents dispositifs : <http://www.valence.fr/fr/toutes-les-actualites/la-ville-soutient-les-professionnels-de-sante.html>

## Mobilisation de la réserve sanitaire : appel aux retraités et aux jeunes diplômés en médecine

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19 et du fait de la montée en puissance de l'activité médicale, les professionnels de santé retraités depuis moins de 5 ans et les jeunes diplômés non installés sont invités à se porter volontaires via le site suivant : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/nos-principes-fondateurs/reserve-sanitaire/etre-reserviste>.

## Appel à une mobilisation citoyenne via le nouveau site [jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr)

En plus de la [plateforme solidaire](#) mise en place par la Ville de Valence pour recenser les besoins et les ressources de chacun, le site [www.jeveuxaider.gouv.fr](http://www.jeveuxaider.gouv.fr) permet de recenser les bénévoles voulant venir en aide aux personnes âgées, isolées ou démunies, en lien avec les réseaux associatifs.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

valence.fr



Les structures publiques ou associatives qui souhaitent publier des missions, tout comme les volontaires qui souhaitent aider, sont invités à se rendre sur cette plateforme gouvernementale, mise en ligne dimanche dernier.

Les bénévoles de cette réserve civique sont appelés à se mobiliser sur 4 missions prioritaires :

1. distribuer des produits de première nécessité et des repas aux plus démunis,
2. garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance,
3. maintenir un lien avec des personnes fragiles isolées,
4. faire des courses de produits essentiels pour ses voisins les plus fragiles.



### Un dispositif national de soutien médico-psychologique

La situation liée à l'épidémie de Covid-19 constitue une situation potentiellement stressante pour de nombreuses personnes. Afin de répondre à cette conséquence, un dispositif national de prise en charge médico-psychologique des personnes qui en ont besoin a été mis en place en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP). Il est accessible via le numéro vert 0 800 130 000, 24h/24 et 7j/7.

### La désinfection des espaces publics à risque

Pour lutter contre la propagation du coronavirus, la Ville de Valence a décidé de disposer un produit virucide désinfectant dans les auto-laveuses de l'équipe de propreté urbaine.

Seules les zones les plus fréquentées et comportant très peu voire pas de végétation sont désormais traitées quotidiennement avec ce produit (pôle bus, arrêts de bus, sols et mobiliers à proximité des commerces encore ouverts tels que les pharmacies et bureaux de tabac). Les autres espaces et la chaussée seront nettoyés à l'eau claire.

La Ville rappelle que l'effet de ce produit n'est pas définitif (durée estimée à 1h) et que son efficacité contre le coronavirus n'est pas prouvée à 100 %, même si c'est le cas pour la plupart des autres virus et des bactéries. C'est pourquoi elle demande aux Valentinois de continuer à appliquer les gestes barrières et d'éviter tout contact avec les mobiliers urbains bien que, d'après les autorités sanitaires, la charge virale dans l'environnement soit négligeable du fait de la faible persistance du virus sur les surfaces et de l'obligation générale de confinement. En parallèle de cette action de désinfection, la Ville rappelle à chaque commerce encore ouvert les consignes sanitaires et les précautions à respecter.

[En savoir plus sur les obligations des commerces](#)

### Annulation de plusieurs événements

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle et des mesures nationales de confinement, la Ville vous informe de l'annulation des événements suivants dont elle est l'organisateur :

- Les vacances sportives et culturelles du printemps (la Ville n'étant pas en mesure d'organiser les inscriptions qui étaient prévues en ce moment même),
- Le centre-ville en fête (ex-printemps du commerce),
- Le concours Fleurir Valence 2020 (du fait de la fermeture actuelle de toutes les activités liées au végétal et permettant d'embellir les jardins et balcons. Que les mains vertes se passent le mot : le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2021 !).

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

